

Parcours et recensement citoyen

Tous jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.



Tous jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Il n'est pas délivré de DUPLICATA. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre de service national dont vous dépendez.

Observations : Garçons et filles doivent se présenter dès la date anniversaire de leurs 16 ans. Obligatoire pour se présenter aux concours et examens publics (ex : baccalauréat ou permis de conduire)

Indique un champ requis

vos coordonnees?
Nom
Prénom
Adresse
Complément d'adresse
Code postal
Ville
Courriel
Téléphone
Votre état-civil
Nom d'usage
Sexe
○ homme
○ femme
Date de naissance
Lieu de naissance
Département de naissance

Pays de naissance
Nationalité
☐ française
□ binationnale
2e nationalité
Carte d'identité
Choose File No file selected Transférer
1 seul fichier.
Limité à 2 Mo. Types autorisés : jpg, jpeg, pdf.
Livret de famille
Choose File No file selected Transférer
1 seul fichier.
Limité à 2 Mo. Types autorisés : jpg, jpeg, pdf.
Justificatif de domicile
Choose File No file selected Transférer
1 seul fichier.
Limité à 2 Mo.
Types autorisés : jpg, jpeg, pdf.
Votre filiation
Nom du père
Prénom du père
Date de naissance du père
Lieu de naissance du père
Pays de naissance du père
Nationalité du père
Nom de la mère
Prénom de la mère
Date de naissance de la mère
Lieu de naissance de la mère
Pays de naissance de la mère
Nationalité de la mère
Votre situation familiale
Nombre de frère(s) et de soeur(s) vivant(s) - Sélectionner - 🔻
—Situation familiale
Situation familiale - Sélectionner - 🔻
Enter other Enter other
Nombre d'enfants à charge - Sélectionner - •
Pupille - Aucun(e) -
└──Votre situation scolaire ou professionnelle
Situation Scolaire
Indiquer votre niveau d'étude (primaire, collège, lycée, université) et la classe
Diplôme(s)
Spécialité
Profession
Demande d'exemption
Exemption
- Aucun(e) -
Carte d'invalidité
Choose File No file selected Transférer
1 seul fichier.
Limité à 4 Mo. Types autorisés : pdf.
7 n

☐
Consulter les conditions générales d'utilisation des téléservices
Enregistrer
Infos pratiques

Recensement militaire

- Pièces à fournir : Livret de famille à jour, carte nationale d'identité ou passeport, justificatif de domicile
 Lieu : Mairie du domicile

Liens utiles

Plus d'informations sur le recensement sur Service-Public